



Assemblée générale

Distr. générale
23 juin 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 113 b) de la liste préliminaire*
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires
et autres élections

Élection des membres de la Commission du droit international

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Curriculum vitæ des candidats	3
Ali bin Fetais Al-Marri (Qatar)	3
Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica)	6
Gentian Zyberi (Albanie)	33

* A/71/50.



I. Introduction

La section II ci-après contient le curriculum vitæ des candidats présentés par les gouvernements après le 1^{er} juin 2016¹.

¹ A/71/90/Add.1 et 2.

II. Curriculum vitæ des candidats

Ali bin Fetais Al-Marri (Qatar)

[Original : anglais]

Son excellence M. Ali bin Fetais Al-Marri
Procureur général de l'État du Qatar
Mandataire spécial de l'Organisation des Nations Unies
sur la prévention de la corruption

Formation universitaire

1. Doctorat de droit international, Université de la Sorbonne (France), 1997
« Boundaries in the Arabic peninsula »
2. Maîtrise de lettres en droit public, Université de Rennes (France), 1996
« Separation of powers », Choura (législatif)

Postes internationaux

1. Membre, Commission du droit international de l'ONU, 2002, puis 2006 et 2011
2. Expert accrédité, Centre d'arbitrage commercial du Conseil de coopération du Golfe (Bahreïn)
3. Arbitre, Centre d'arbitrage commercial du Conseil de coopération du Golfe (Bahreïn), depuis novembre 1997
4. Représentant du Qatar devant la Cour internationale de Justice dans le cadre de l'affaire opposant le Qatar et le Bahreïn
5. Membre, Association internationale des procureurs et poursuivants, depuis 2006
6. Membre, Commission doctorale de l'Université de la Sorbonne, 2008 et 2010
7. Membre, Comité exécutif de l'International Association of Anti-Corruption Authorities (IAACA), depuis 2010
8. Président, conseil d'administration du Centre pour l'état de droit et la lutte contre la corruption, Doha
9. Membre, Commission doctorale de l'Université Savoie Mont Blanc, 2013
10. Membre, Commission doctorale de l'Université Dauphine, 2014
11. Mandataire spécial de l'Organisation des Nations Unies sur le recouvrement d'avoirs, depuis 2012
12. Mandataire spécial de l'Organisation des Nations Unies sur la prévention de la corruption, depuis 2014
13. Président de l'IAACA, 2016

Conférences régionales et internationales

1. Président, de la Franco-Qatari Regional Conference of Justice, Doha, 2004
2. Vice-Président, première édition du World Summit of Prosecutors General, Attorneys General and Chief Prosecutors, Antigua (Guatemala), 2004
3. Président, deuxième édition du World Summit of Prosecutors General, Attorneys General and Chief Prosecutors, Doha, 2005
4. Président, Conférence de Doha sur la Justice dans le monde arabe, 2008
5. Président, sixième Forum mondial sur la lutte contre la corruption et la sauvegarde de l'intégrité, 2009
6. Président, troisième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, 2009
7. Président, Arab conference of Attorney General's, head of prosecutions and prosecutors, 2010
8. Président, Arab Forum for Asset Recovery, 2012

Chef de la délégation de l'État du Qatar dans le cadre de nombreuses conférences et réunions entre pays arabes et aux niveaux régional et international

Commissions et organes internationaux

1. Membre et rapporteur adjoint, Commission on Preparing the Permanent Constitution
2. Chef, Qatar Committee on reviewing International Contracts and Agreements involving the State of Qatar
3. Chef des observateurs de toutes les actions nationales et internationales impliquant l'État du Qatar
4. Membre, Committee of Boundaries Delimitation between the State of Qatar and the Kingdom of Saudi Arabia
5. Membre, Qatari-French Committee for military cooperation
6. Membre, Qatari-American Committee for military cooperation
7. Président, Comité chargé d'élaborer un projet de loi portant création du Ministère Public et définissant ses compétences
8. Président, Comité chargé d'élaborer un projet de loi portant création du Conseil judiciaire suprême et garantissant la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif

Postes nationaux

1. Procureur général de l'État du Qatar, depuis 2002
2. Sous-Secrétaire, Directeur du Département des affaires juridiques, Cabinet de l'Émir, 1998
3. Expert juridique, Cabinet de l'Émir, 1997-1998
4. Secrétaire général adjoint au Conseil des ministres, 1997-1998

5. Professeur de droit international titulaire, Qatar University, depuis 1997
6. Chercheur juridique, Bureau de son Altesse, Cabinet de l'Émir, 1996-1997

Décorations

1. Chevalier – Ordre national de la Légion d'honneur (France)
2. Officier – Ordre national de la Légion d'honneur (France)
3. Medal of the Republic of Tunisia of the Great Order (Tunisie)
4. Chevalier – Ordre national de la Légion d'honneur (Sénégal)

Langues

1. Arabe
2. Français
3. Anglais

Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica)

[Original : anglais et espagnol]

Extrait d'une note verbale datée du 1^{er} juin 2016 et reçue le 3 juin 2016 par la Mission permanente du Costa Rica

...

Actuellement juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, M. Manuel Ventura Robles s'est distingué, dans le domaine du droit international, par ses brillantes études universitaires et sa vaste expérience professionnelle.

Le Gouvernement du Costa Rica est convaincu que M. Manuel Ventura Robles apportera une contribution précieuse à la Commission du droit international.

...

Curriculum vitae de Manuel E. Ventura Robles

Manuel E. Ventura Robles est né le 16 juin 1948 à San José, au Costa Rica. Après avoir achevé ses études primaires et secondaires au collège La Salle et reçu son diplôme d'études secondaires en sciences et en lettres, il a obtenu, en 1974, une licence en droit et un permis d'exercer en tant que notaire publique de la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica. Cette même année, il est devenu membre de l'ordre des avocats du Costa Rica. Il est marié à M^{me} Gloria Rodríguez Chávez et a trois fils.

M. Ventura Robles a été élu juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en janvier 2004 puis réélu par acclamation par les États parties à la Convention américaine relative aux droits de l'homme lors de sa trente-neuvième session ordinaire, tenue les 2 et 3 juin 2009, à San Pedro Sula (Honduras). Il a été Vice-Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de janvier 2012 à décembre 2013.

M. Ventura Robles a occupé de nombreux postes dans le secteur privé et dans l'administration publique, notamment au service diplomatique de l'ambassade du Costa Rica à Washington et à la Mission permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des États américains (OEA). Il a été le Secrétaire adjoint de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, de décembre 1979 à mars 1989, puis Secrétaire, de janvier 1990 à décembre 2003. Il a enseigné la « Teoría del Estado » à la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica et a été professeur invité à l'Universidad Autónoma de Centro América (UACA) ainsi qu'à l'Asociación Nacional de Fomento Económico (ANFE). Il a été invité par diverses institutions œuvrant dans le domaine des droits de l'homme, par des organisations non gouvernementales et par d'autres organisations internationales. Il a également été invité à l'Universidad de Costa Rica (UCR); à l'Universidad de Navarra, Pampelune (Espagne); à la Pontificia Universidad Católica de Chile; à la faculté de droit de l'Universidad de Chile; à la Pontificia Universidad Católica del Ecuador, Quito; à l'Instituto de investigaciones jurídicas de la Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM); à l'Universidad de Sevilla; à Columbia University, New York; à la Pontificia Universidad Javeriana, Santa Fe, Bogotá; à la faculté de droit de DePaul University, Chicago, Illinois; au Center for Justice and International Law (CEJIL); au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; à Ottawa

University; à la Cour suprême de justice de la province de Buenos Aires; à l'Institut costaricien de droit constitutionnel; au Tribunal supérieur de justice du Brésil; à l'Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM); à l'Universidad de El Salvador; à l'Universidad D^r José Matías Delgado (El Salvador); à l'Universidad de Alcalá (Espagne); au Comité international de la Croix-Rouge (CICR); à l'Institut hispano-luso-américain de droit international; à la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice du Costa Rica; à la Cour suprême de justice de la République dominicaine; à la Cour suprême d'El Salvador; au Mouvement Mondial pour la Démocratie; à la Konrad-Adenauer-Stiftung; à l'Agence allemande de coopération technique, Berlin; à l'Instituto Nacional Penitenciario y Carcelario INPEC, qui dépend du Ministère de l'intérieur (Colombie); à l'Universidad de Antioquia (Colombie); à l'Universidad de San Buenaventura (Colombie); au bureau du Procureur de la province de Buenos Aires, à la Pontificia Universidad Católica Argentina, à l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH); à la Commission internationale de juristes; au Comité juridique interaméricain; au Ministère français des affaires étrangères; à la Cour européenne des droits de l'homme; à l'Institut international des droits de l'homme; à l'University of the West Indies; à la défense publique du Costa Rica; à l'ordre des avocats du Costa Rica; à l'Instituto brasileiro de direitos humanos; au Centro iberoamericano de derechos humanos, Madrid; à La Salle University; à la faculté de droit de la Universidade Federal de Minas Gerais et au Latin American Bar Association de l'Institut des droits de l'homme.

M. Ventura Robles, a également participé à plusieurs séminaires nationaux et internationaux concernant les droits de l'homme et le système interaméricain de défense des droits de l'homme.

Dans le cadre de ses fonctions, il a assisté à la quatorzième, dix-neuvième, vingtième, vingt et unième, vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième, vingt-septième, vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième, trente et unième, trente-deuxième et trente-troisième sessions ordinaires de l'Assemblée générale de l'OEA.

Il a assisté, en qualité de Vice-Président par intérim de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, aux quarante-deuxième et quarante-troisième sessions ordinaires de l'Assemblée générale de l'OEA, respectivement tenues à Cochabamba (Bolivie), du 3 au 5 juin 2012 et à Antigua (Guatemala) du 4 au 6 juin 2013.

Licencié en droit, avocat et notaire public

Poste actuel	Juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
Postes antérieurs	
Janvier 2012- décembre 2013	Vice-Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
Depuis le mois de janvier 2004	Juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
1969-1970	Avocat et notaire professionnel licencié au cabinet de Carlos Bolaños Gené

1972-1973	Assistant de M. Fernando Volio Jiménez, titulaire licencié de la chaire de droit constitutionnel, à la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica
Mai 1975-mars 1977	Vice-gérant à l'Hôtel Europa, San José
Juin 1977-juillet 1978	Avocat d'entreprise et notaire de la division juridique de la Banque nationale du Costa Rica
Août 1978-juillet 1979	Ministre conseiller des affaires juridiques à l'ambassade du Costa Rica à Washington Deuxième délégué suppléant à la Mission du Costa Rica auprès de l'OEA
Août 1979-novembre 1979	Secrétaire par intérim de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA
Décembre 1979-mars 1989	Secrétaire adjoint de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA
Avril 1989-décembre 1989	Secrétaire par intérim de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA
Janvier 1990-décembre 2003	Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme ²

Adhésions

- Membre, « Institut hispano-luso-américain de droit international »
- Membre, « Consejo Editorial de la Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos »
- Membre honorifique, Asociación Costarricense de Derecho Internacional (ACODI)
- Membre ex officio, Assemblée générale de l'Institut interaméricain des droits de l'homme
- Membre, Juventud del Partido Unión Popular, 1970 et 1971
- Membre, Asamblea Nacional del Partido Unión Nacional, 1976 et 1977
- Membre fondateur, Academia Costarricense de Derecho Internacional, 1983, 1984 et 1985
- Membre, l'« Association de droit international », 1984
- Membre de l'« American Society of International Law », 1989

Décorations

- Chevalier, Ordre souverain de Malte

² D'août 1979 à janvier 1980 et d'avril 1989 à mai 1991, il a été le seul professionnel au service de la Cour.

- Prix « Manuel María de Peralta », décerné par l'Asociación Costarricense de derecho internacional pour sa contribution au droit international, à la politique internationale et à la diplomatie
- Président à titre honorifique de l'« Instituto Colombiano de Derechos Humanos »
- Prix Derechos Humanos 2014, décerné par l'Instituto Brasileiro de Direitos Humanos en reconnaissance de sa longue et fructueuse carrière de Secrétaire et juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, Fortaleza (Brésil)
- Médaille Antônio Augusto Cançado Trindade remise par l'ancien Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et Juge actuel de la Cour internationale de justice, Antônio Augusto Cançado Trindade, et par le Président de l'Instituto Brasileiro de Direitos Humanos, César Oliveira de Barros Leal
- Prix Rodolfo Piza Escalante 2015, décerné par l'ordre des avocats pour sa contribution au renforcement, à la reconnaissance et à la réalisation des droits de l'homme au Costa Rica, San José

Formation

- Cycle primaire : Collège La Salle, San José : diplôme marquant la fin du cycle primaire
- Cycle secondaire : Collège La Salle, San José : diplôme du baccalauréat scientifique et littéraire
- Cycle universitaire : Universidad de Costa Rica, faculté de droit : licence en droit et diplôme de notariat public (1974)
- Inscription à l'ordre des avocats
- Inscription à l'ordre des avocats en 1974
- Autres formations et études : Universidad de Costa Rica, faculté de sciences et de littérature, Département de philosophie : trois années de philosophie (1966-1968)
- George Washington University, Washington : maîtrise de droit international (janvier-mai 1979)
- American University, Washington : études d'anglais (septembre-novembre 1978)
- Ministère des relations extérieures et des cultes du Costa Rica : formation propédeutique spécialisée à l'intention des hauts fonctionnaires aux affaires étrangères (mai 1978), certificat de présence
- Institut centraméricain de l'administration des entreprises : séminaire d'administration pour les avocats d'entreprise (janvier 1978), diplôme attestant de la participation du séminaire

Georgetown University, Washington : études d'anglais (janvier-mai 1975), diplôme attestant de la participation à la formation

ELS Language Center, Washington : études d'anglais (octobre-décembre 1974)

Institute of Modern Languages, Washington : études d'anglais (mai 1967)

Sullivan School, Preparatory College for the Service Academies (janvier-mai 1967)

Autres postes

- Représentant de l'Asociación de Estudiantes de Filosofía au Congreso Estudiantil de 1968 organisé par la Federación de Estudiantes Universitarios de Costa Rica
- Représentant des étudiants auprès de l'Asociación de Estudiantes de Derecho, 1969
- Trésorier du Directorio Nacional de la Juventud del Partido Unificación Nacional, 1969
- Secrétaire de l'Asociación de Estudiantes de Derecho, 1970
- Candidat à la présidence de l'Asociación de Estudiantes de Derecho, 1971
- Représentant du Costa Rica à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, 1978
- Représentant du Costa Rica à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, 1979
- Représentant du Costa Rica à la dix-septième consultation des ministres des États membres de l'OEA, conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR), 1979
- Vice-Président de l'Academia Costarricense de Derecho Internacional, 1983, 1984 et 1985
- Professeur de « Teoría del Estado » à la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica, 1984 et 1985
- Secrétaire de l'Asociación Pro Establecimiento de un « Ombudsman » en Costa Rica, 1984 et 1985
- Associé de l'Institut hispano-luso-américain de droit international, 1998. Membre élu en 2004 puis Directeur du conseil d'administration en 2004-2006 et 2010-2012

Conférences et autres événements

- Professeur invité par l'Asociación Nacional de Fomento Económico (ANFE), le Studium Generale de l'Universidad Autónoma de Centroamerica (UACA) et le Centro Iberoamericano de Derechos Humanos (Madrid), pour le Curso

Intensivo de Política Internacional organisé à l'ANFE du 24 février au 21 mars 1986. Thème : La Cour interaméricaine des droits de l'homme

- Conférencier invité par la Juventud Democrática Costarricense au séminaire sur les droits de l'homme organisé à San José, le 12 novembre 1988, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'approbation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Thème : La Cour interaméricaine des droits de l'homme
- Conférencier invité au Curso Nacional de Capacitación en Derechos Humanos organisé par le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères du Guatemala, à Guatemala, du 14 au 18 novembre 1988. Thème : La protection internationale des droits de l'homme dans le système interaméricain
- Conférencier invité par l'Asociación Americana de Juristas, Rama Costarricense, le 7 décembre 1988, à une table ronde organisée par l'ordre des avocats de Costa Rica, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'approbation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Thème : La Convention américaine relative aux droits de l'homme et son application en Amérique latine
- Conférencier invité par l'Instituto de Estudios Jurídicos de El Salvador, à participer à la conférence internationale tenue à San Salvador, le 10 décembre 1988, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'approbation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Thème : La valeur de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- Conférencier invité par la Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale (CODEHUCA) au Centro Metodista d'Alajuela (Costa Rica), le 3 octobre 1989, à l'occasion d'un séminaire sur les droits de l'homme dont les participants venaient d'Amérique centrale et du Panama. Thème : Le système interaméricain de défense internationale des droits de l'homme
- Conférencier invité par la branche costaricienne de l'Association américaine de juristes, le 6 octobre 1989, à l'occasion du premier Encuentro Centroamericano de Juristas por la Paz, la Democracia y el Desarrollo, du 5 au 7 octobre 1989 par l'ordre des avocats du Costa Rica. Thème : Le rôle de l'OEA concernant les garanties relatives à l'exercice des droits de l'homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire par intérim de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la dix-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Washington du 13 au 18 novembre 1989
- Professeur invité par l'Asociación Nacional de Fomento Económico (ANFE), l'Instituto de Estudios de Postgrado e Investigaciones (IEPI) de l'Universidad Autónoma de Centroamerica (UACA) et le Centro Iberoamericano de Derechos Humanos (Madrid), pour le Curso Intensivo de Política Internacional organisé à l'ANFE du 12 mars au 6 avril 1990. Thème : La Cour interaméricaine des droits de l'homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingtième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Asunción du 4 au 9 juin 1990

- Conférencier invité au Curso-Taller para Abogados de ONG's de Guatemala, organisé à Antigua (Guatemala), du 4 au 6 septembre 1990. Thèmes : Le système régional de protection des droits de l'homme : Commission et Cour interaméricaine des droits de l'homme; Jurisprudence consultative et contentieuse de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en matière de garanties judiciaires et procéduriales : *Habeas Corpus* et Amparo et Jurisprudence consultative et contentieuse de la Cour interaméricaine des droits de l'homme : Mesures préventives, réserves; Épuisement des recours internes
- Conférencier invité par la Comisión Costarricense de Ginecología y Obstetricia Psicosomática à la journée : « Maternidad y Paternidad: Una conceptualización interdisciplinaria », organisée à San José, du 6 au 9 octobre 1992. Thème : Le concept de maternité et de paternité dans le contexte des droits de l'homme
- Conférencier invité par le Louisiana Judicial College à la « Fourth and Fifth Judges' Conference » organisée à San José, les 9 et 10 octobre 1992. Thème : Les droits de l'homme dans les Amériques
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingt et unième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Santiago du 3 au 8 juin 1991
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingt-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Nassau du 18 au 22 mai 1992
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingt-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Managua, du 7 au 11 juin 1993
- Conférencier invité par la Loyola Law School au Central American Program, tenu à San José, le 24 juillet 1993. Thème : les procédures à suivre pour porter une affaire devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingt-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Belém (Brésil), du 3 au 7 juin 1994
- Conférencier invité par le Rotary Club Curridabat-San Pedro (Costa Rica), à San José, le 21 septembre 1994. Thème : la Cour interaméricaine des droits de l'homme et ses relations avec la République du Costa Rica
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Montrouis (Haïti), du 5 au 9 juin 1995
- Conférencier invité les 4 et 5 août 1995 par l'Universidad de Navarra à Pampelune (Espagne) dans le cadre du cours sur les droits de l'homme organisé du 24 juin au 5 août 1995. Thème : le système interaméricain de protection des droits de l'homme
- Conférencier invité le 18 août 1995 par l'Asociación Costarricense de Derecho Internacional dans le cadre du congrès tenu du 16 au 23 août 1995 sur le thème « Nueva Perspectiva de los Derechos Humanos en América », à l'Ordre des

avocats du Costa Rica. Thème : le système interaméricain de protection des droits de l'homme

- Conférencier invité par la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica au séminaire consacré au système interaméricain de protection des droits de l'homme, auquel il a participé aux côtés de Edith Márquez Rodríguez, Secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, dans le cadre du programme de formation continue en droit, tenu du 18 au 20 octobre 1995
- Conférencier invité les 7 et 14 mai 1996 par la Pontificia Universidad Católica de Chile aux programmes de maîtrise et d'études postuniversitaires en droit constitutionnel. Thèmes : la fonction contentieuse de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, et la fonction consultative de la Cour, respectivement
- Conférencier invité par la faculté de droit de l'Universidad de Chile, le 10 mai 1996. Thème : la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la vingt-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Panama, du 3 au 8 juin 1996
- Participant, aux côtés des avocats de la Cour, au Cours interdisciplinaire sur les droits de l'homme de l'Institut interaméricain des droits de l'homme, du 11 au 21 juin 1996. Thème : le système interaméricain de protection des droits de l'homme
- Conférencier invité par la Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale (CODEHUCA), du 30 septembre au 2 octobre 1996, à Guatemala. Thème : le système interaméricain des droits de l'homme et les procédures devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- Participant, aux côtés des avocats de la Cour, au séminaire sur le système interaméricain de protection des droits de l'homme organisé par l'Universidad de San José, du 7 au 11 octobre 1996
- Participant au séminaire sur le système interaméricain de promotion et de protection des droits de l'homme, tenu à Washington du 2 au 4 décembre 1996. Thème : « La experiencia de la Corte en materia de protección de los derechos humanos. Desafíos para el futuro »
- Conférencier invité le 17 janvier 1997 à San José par l'Instituto de Servicio Exterior « Manuel María de Peralta ». Thème : le système interaméricain de protection des droits de l'homme
- Le 21 février 1997, a présidé le jury du débat final des épreuves internationales du concours interaméricain sur les droits de l'homme « Eduardo Jiménez de Aréchaga », organisé par l'Asociación Costarricense de Derecho Internacional
- Participant, aux côtés des avocats de la Cour, à une rencontre au Bureau des avocats commis d'office du Costa Rica, le 28 février 1997. Thème : la protection des droits fondamentaux dans le système interaméricain de protection des droits de l'homme, par rapport à celle garantie par les États

- Conférencier invité au « Seminario Latinoamericano para la promoción de cursos sobre derechos humanos en Campo Virtual Informático » tenu les 9 et 10 mai 1997, à Barcelone (Espagne). Thème : les évolutions tendancielle du système interaméricain de protection des droits de l’homme
- Invité par l’Universidad de Navarra à donner un cours à l’intention des professeurs de droit international et des doctorants de la faculté de droit, le 12 mai 1997, à Pampelune (Espagne). Thème : le système interaméricain de protection des droits de l’homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, à la vingt-septième session ordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA, tenue à Lima, du 1^{er} au 5 juin 1997
- Invité par l’Universidad Católica del Ecuador à donner un cours à l’intention des étudiants de la faculté de droit, le 10 juin 1997, à Quito. Thème : la Cour interaméricaine des droits de l’homme
- A donné une conférence spécialisée sur la Cour interaméricaine des droits de l’homme le 10 octobre 1997 à l’Instituto Superior de Ciencias Policiales de Carabineros de Chile, et le 13 octobre 1997 à la faculté de droit de l’Universidad de Chile
- A été membre du jury dans le débat final de l’épreuve nationale du Concours « Jessup », le 9 janvier 1998
- A donné une conférence à la Columbia University à New York, en mars 1998, sur le système interaméricain de protection des droits de l’homme dans les Amériques
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, à la vingt-huitième session ordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA, tenue à Caracas, du 1^{er} au 3 juin 1998
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, à la vingt-cinquième session extraordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA, tenue à Washington, le 12 novembre 1998
- Nommé associé de l’Instituto Hispano-Luso-Americano y Filipino de Derecho Internacional (IHLADI) à son congrès tenu à Lisbonne, en septembre 1998
- Conférencier invité par l’Instituto de Investigaciones Jurídicas de l’Universidad Nacional Autónoma de México, le Sénat mexicain et le Conseil juridique du pouvoir exécutif fédéral mexicain au séminaire international tenu sur le thème « Quincuagésimo aniversario de Documentos Internacionales sobre los Derechos Humanos », à Mexico, du 30 novembre au 2 décembre 1998. Thème : la Convention américaine relative aux droits de l’homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, à la vingt-neuvième session ordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA, tenue à Guatemala, du 7 au 9 juin 1999
- Conférencier au séminaire tenu sur le système interaméricain de protection des droits de l’homme à Caracas, les 21 et 22 juin 1999. Thème : les relations entre la Cour et la Commission interaméricaines des droits de l’homme

- Conférencier invité par l'International Law Association à la première Conférence régionale latino-américaine, tenue à São Paulo (Brésil), du 25 au 27 juillet 1999. Thème : « La Experiencia Centroamericana : Paz y Derechos humanos »
- Conférencier au séminaire tenu sur le thème « El Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos en el Umbral del Siglo XXI », à San José, les 23 et 24 novembre 1999. Thème : « El compromiso de la comunidad internacional con la protección internacional efectiva de los derechos humanos y las implicaciones financieras del fortalecimiento del Sistema Interamericano: El caso de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Le 22 mars 2000, a présenté un exposé, assisté par les avocates de la Cour, sur le travail quotidien du Secrétariat de la Cour et les difficultés que rencontre le système interaméricain de protection des droits de l'homme, à un groupe d'environ 15 personnes, parmi lesquelles figuraient des professionnels suédois détachés dans différents organismes de droits de l'homme en Amérique latine, comme l'OEA au Nicaragua, le Bureau du défenseur du peuple au Pérou, la Commission andine de juristes au Pérou, l'Institut interaméricain des droits de l'homme au Costa Rica et des représentants de la coopération suédoise
- Le 22 mars 2000, a présenté un exposé, assisté par les avocates de la Cour, sur la Cour interaméricaine des droits de l'homme, ses fonctions consultative et contentieuse et les mesures provisoires adoptées compte tenu de la jurisprudence de la Cour, à un groupe d'étudiants de l'Orange Coast College de Californie, qui assistaient à un cours de sciences politiques dispensé par Roberto de la Osa, à l'Instituto Centroamericano de Asuntos Internacionales
- Le 30 mars 2000, a donné une conférence à l'Asociación Nacional de Fomento Económico du Costa Rica sur le thème de la réforme et du renforcement du système interaméricain de protection des droits de l'homme
- Conférencier invité par le département de droit international public de l'Universidad de Sevilla (Espagne) du 8 au 12 mai 2000, pour donner trois cours, un séminaire à l'intention de professeurs et une conférence à l'Ordre des avocats de Séville, sur le système interaméricain de protection des droits de l'homme
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la trentième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Windsor (Canada), du 4 au 6 juin 2000
- Le 14 mars 2001, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), est intervenu lors de l'activité organisée par la Cour interaméricaine des droits de l'homme et le HCR au cours de laquelle deux livres ont été présentés : « La Nueva Dimensión de las Necesidades de Protección del Ser Humano en el Inicio del Siglo XXI » et « Las Memorias del II y III Encuentro de Movilidad Humana-Migrante y Refugiado », projet qui matérialise les efforts déployés par les deux institutions, ainsi que l'Institut interaméricain des droits de l'homme
- A participé à la cérémonie tenue au siège du Ministère des relations extérieures le 23 avril 2001 pour la remise à Don Rodolfo E. Piza Escalante du prix Manuel María de Peralta, décerné annuellement par l'Asociación

- Costarricense de Derecho Internacional Phillip C. Jessup à des personnalités éminentes du pays, qui se sont consacrées à l'étude, à la promotion et à la diffusion du droit international dans l'intérêt du pays. Il a présenté un portrait humaniste du récipiendaire, qui a été juge et premier Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, de sa création en 1979 à 1981 et qui a occupé de hautes fonctions au niveau international et dans son pays natal
- Conférencier invité à la conférence « L'ONU mise en scène » de la Lincoln School le 27 avril 2001. L'exposé sur la Cour interaméricaine des droits de l'homme a été présenté à des élèves membres des délégations de toutes les écoles nord-américaines du Costa Rica et d'Amérique centrale
 - A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la trentième et unième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à San José, du 3 au 5 juin 2001
 - Conférencier invité en qualité de professeur au dix-neuvième cours interdisciplinaire sur les droits de l'homme, consacré à la participation politique et tenu du 18 au 29 juin 2001. Thème : la Cour interaméricaine des droits de l'homme
 - Conférencier invité au vingt-huitième cours de droit international organisé par le Comité juridique interaméricain et le Secrétariat général de l'OEA, du 30 juillet au 24 août 2001, à Rio de Janeiro (Brésil) sur le thème : « La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Camino hacia un Tribunal Permanente »
 - A été juge de la cinquième édition du concours interaméricain sur les droits de l'homme « Eduardo Jiménez de Aréchaga », tenue du 14 au 19 octobre 2001 au Costa Rica
 - Conférencier spécial invité à la trente-septième cérémonie de remise des diplômes de l'Universidad Internacional de las Américas de San José, le 7 mars 2002. À cette cérémonie, le diplômé Ventura a prononcé un discours sur l'éducation et les droits de l'homme au XXI^e siècle
 - Intervenant lors de l'hommage posthume rendu par le Ministère costaricien des relations extérieures et des cultes, le 3 mai 2002, à Rodolfo E. Piza Escalante, juriste costaricien et premier Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Le Secrétaire Ventura Robles a évoqué ce que M. Piza Escalante avait apporté à la Cour et au système interaméricain de protection des droits de l'homme au cours de son mandat, de 1979 à 1988
 - Intervenant invité par le Center for Justice and International Law (CEJIL) à un atelier tenu sur les nouveaux règlements des organes du système interaméricain de protection des droits de l'homme, le 7 mai 2002. Dans son exposé, il a évoqué le nouveau Règlement de la Cour
 - A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la trentième-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Bridgetown, du 2 au 4 juin 2002
 - Intervenant à la deuxième Rencontre internationale universitaire organisée par l'association Helsinki-España, tenue le 25 juin 2002 sur le thème : « La Sociedad del Conocimiento y los Derechos Humanos ». Il a participé à la table

ronde consacrée au sujet : « Tecnología y sociedad: Aplicación institucional y empresarial, el caso de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », dans laquelle il a fait un exposé sur les dernières avancées informatiques à la Cour

- Intervenant au vingtième cours interdisciplinaire sur les droits de l’homme « Rodolfo E. Piza Escalante », organisé par l’Institut interaméricain des droits de l’homme à San José, du 22 juillet au 2 août 2002. Le 24 juillet, il a donné une conférence sur le thème : « Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos: La Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité à donner la conférence magistrale à la cérémonie d’ouverture et d’inauguration du Diplomado sobre Promoción y Difusión de los Derechos Humanos y del Derecho Internacional Humanitario (diplôme sur la promotion et la diffusion des droits de l’homme et du droit international humanitaire), organisée par la Pontificia Universidad Javeriana, le 16 août 2002, à Bogota
- Participant, en qualité d’associé, au vingt-deuxième Congrès de l’IHLADI, tenu à San Salvador, du 8 au 13 septembre 2002
- Intervenant sur le thème du système interaméricain au troisième cours interaméricain « Sociedad Civil y Derechos Humanos », organisé par l’Institut interaméricain des droits de l’homme à San José, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2002
- Conférencier invité à la « Americas Regional Conference », organisée par Multilaw à San José, du 6 au 8 février 2003. La conférence portait sur les faits nouveaux concernant la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l’homme
- A assisté en tant qu’observateur à la « Conferencia regional sobre Personas Desaparecidas en relación con un conflicto armado o una situación de violencia interna », coorganisée par le Ministère péruvien des relations extérieures et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et tenue à Lima, du 28 au 30 mai 2003
- A assisté, en qualité de Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, à la trentième-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA, tenue à Santiago, du 8 au 10 juin 2003
- A participé, en compagnie de plusieurs juges de la Cour, à une conférence tenue sur la Cour interaméricaine des droits de l’homme à la faculté de droit de l’Universidad de Chile, à l’occasion de la cinquante-neuvième session ordinaire de la Cour qui avait lieu à Santiago
- Professeur invité au vingt et unième cours interdisciplinaire sur les droits de l’homme organisé par l’Institut interaméricain des droits de l’homme à San José, du 23 juin au 4 juillet 2003. Son exposé, présenté le 25 juin 2003, portait sur la Cour interaméricaine des droits de l’homme
- A assisté en tant qu’observateur à la « Tercera Conferencia Regional sobre Justicia y Desarrollo en América Latina y el Caribe: Principales Tendencias en la Última Década y Hacia Dónde Vamos », tenue à Quito, du 24 au 26 juillet 2003

- Conférencier invité le 7 octobre 2003 au DePaul University College of Law de Chicago (États-Unis) pour intervenir sur le thème « Recent Developments in the Jurisprudence of the Inter-American Court of Human Rights ». Il a aussi rencontré des professeurs et des étudiants de cette université, ainsi que des membres de la Hispanic Lawyers Association of Illinois
- A participé, aux côtés des juges Antônio Augusto Cançado Trindade et Sergio García Ramírez, à la Conférence spéciale de l'OEA sur la sécurité continentale, tenue à Mexico les 27 et 28 octobre 2003
- Conférencier invité le 13 novembre 2003, à San José, par l'Universidad La Salle pour saluer son élection comme Juge de la Cour par l'Assemblée générale de l'OEA. Thème : « Algunas Reflexiones sobre el Derecho Internacional y sobre el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos, con ocasión del XXV Aniversario de la Entrada en Vigor de la Convención Americana sobre Derechos Humanos »
- Conférencier invité à l'occasion de la célébration du cinquante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la remise du prix national des droits de l'homme, organisée par le Service du Procureur national chargé de la défense des droits de l'homme d'El Salvador, à San Salvador, le 10 décembre 2003. Thème : les droits de l'homme et l'état de droit
- Conférencier invité à la cinquième Journée Union européenne-Amérique latine sur la justice internationale, l'état de droit et la protection des droits de l'homme, tenue à la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica du 5 au 18 mars 2004, sur le thème : « El Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos: La jurisprudencia más reciente »
- Conférencier invité au vingt-deuxième cours interdisciplinaire sur les droits de l'homme, consacré aux droits économiques, sociaux et culturels et tenu du 16 au 27 août 2004. Thème : la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en matière de droits économiques, sociaux et culturels
- Conférencier invité à la cérémonie d'ouverture de la troisième session ordinaire de « l'Assemblée générale de l'OEA mise en scène » pour les élèves de secondaire, tenue le 2 décembre 2004, à l'Universidad Nacional, à Heredia (Costa Rica). Thème : « La protección de los derechos humanos en el Sistema Interamericano: Una visión crítica »
- Conférencier invité au vingt-troisième cours interdisciplinaire sur les droits de l'homme, consacré à la démocratie, aux droits politiques et à la participation citoyenne et tenu du 18 au 29 juin 2005. Thème : la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en matière de droits politiques
- Conférencier invité à l'atelier régional sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Ministère costaricien des relations extérieures et des cultes, à San José, du 5 au 7 septembre 2005, sur le thème de l'accès à la justice et de l'impunité
- Conférencier invité par Ottawa University et l'OEA aux Journées du droit international organisées à Ottawa (Canada), du 22 au 26 octobre 2005. Thème : « La Determinación de la Responsabilidad Internacional del Estado »

por Actos de Terceros en el Caso de la “Masacre de Mapiripán” contra Colombia »

- Conférencier invité par le CEJIL à San José, le 8 décembre 2005, à l’occasion de la Journée des droits de l’homme. Thème : bilan des droits de l’homme
- Conférencier invité par l’Institut de droit constitutionnel du Costa Rica et le Centro de Capacitación Judicial de Centroamérica y el Caribe au séminaire d’analyse comparative sur l’exécution des résolutions de la Cour européenne des droits de l’homme et de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, organisé à San José, les 20 et 21 février 2006. Thème : « La Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Ejecución de sus Resoluciones »
- Conférencier invité par la Cour suprême de justice du Brésil au séminaire sur la Cour interaméricaine des droits de l’homme, organisé à Brasilia, le 31 mars 2006. Thème : « La Posición de la Víctima en Relación con el Acceso a la Justicia en los Diferentes Reglamentos de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité par la Cour suprême de justice de la Province de Buenos Aires, à Buenos Aires, le 7 avril 2006, pour donner un exposé sur le thème « La Posición de la Víctima en Relación con el Acceso a la Justicia en los Diferentes Reglamentos de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité par l’UNAM au Congrès sur le droit international des droits de l’homme, organisé à Mexico, du 23 au 26 mai 2006, pour donner un exposé sur le thème « La Necesidad de Determinar Procesalmente el Papel de la Comisión Interamericana de Derechos Humanos en el Proceso Contencioso ante la Corte Interamericana de Derechos Humanos, Como Consecuencia de Haberle Otorgado Locus Standi In Judicio a la Supuesta Víctima o a sus Representantes en el Reglamento aprobado en el Año 2000 »
- Conférencier invité par l’IIDH et le Bureau du Procureur chargé de la défense des droits de l’homme (El Salvador) aux journées universitaires sur les droits de l’homme, organisées à l’Universidad de El Salvador, le 23 juin 2006, pour donner un exposé sur le thème « Historia y Desarrollo Reciente de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité par l’Universidad José Matías Delgado à San Salvador, le 28 juin 2006, pour donner un exposé sur le thème « El Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos, Desafíos Presentes y Futuros »
- Conférencier invité par le CICR au troisième séminaire de formation sur le droit international humanitaire à l’intention de professeurs d’université d’Amérique centrale, organisé à San José, du 23 au 29 juillet 2006, pour donner un exposé sur le thème « Relevancia del Derecho Internacional Humanitario en el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos »
- Conférencier invité au vingt-quatrième Congrès de l’Institut hispano-luso-américain de droit international, organisé à Grenade (Espagne), du 11 au 15 septembre 2006, pour donner un exposé sur le thème « La Supervisión del Cumplimiento de las Sentencias en el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos »

- Conférencier invité par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice du Costa Rica à la Journée universitaire organisée à San José, le 25 septembre 2006, en l'honneur de José Luis Molina Quesada, magistrat suppléant, pour donner un exposé sur le thème « La Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Supervisión de Cumplimiento de Sentencias »
- Professeur invité par l'Universidad de Alcalá de Henares (Espagne) à donner un cours sur la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, dans le cadre du Master de protection des droits de l'homme, à Madrid, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2007
- Conférencier invité par la Cour suprême de justice de El Salvador à participer au lancement officiel du cycle de formation sur le renforcement des capacités des agents des services judiciaires d'Amérique centrale dans le domaine de la protection des droits de l'homme, à San Salvador, le 27 février 2008
- Conférencier invité par la Cour suprême de justice de la République dominicaine aux Journées du droit constitutionnel, organisées sur le thème « La Protección de los Derechos Humanos por los Diversos Tribunales Jurisdiccionales », à Saint-Domingue, le 12 mars 2008, pour donner un exposé sur la protection des droits de l'homme par la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- Conférencier invité par Columbia University à la Conférence Friedmann de 2008, organisée sur le thème « Reform and Challenges Confronting Regional Human Rights Regimes » à New York, le 8 avril 2008, pour donner un exposé sur la liberté de pensée et d'expression dans la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- Conférencier invité par l'UNAM au séminaire « Recepción Nacional del Derecho Internacional de los Derechos Humanos y de la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », organisé à Mexico, le 5 décembre 2008, pour donner un exposé sur le thème « Algunos Ejemplos de los Efectos de la Aplicación de la Doctrina y la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Costa Rica, Guatemala y República Dominicana »
- Conférencier invité par le Ministère français des affaires étrangères, la Cour européenne des droits de l'homme et l'Institut international des droits de l'homme au séminaire « Las Cortes Regionales de Derechos Humanos: Prácticas Jurisdiccionales y Políticas Jurisprudenciales », organisé pour le sixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À cette occasion, a prononcé le discours d'ouverture, intitulé « Las Cortes Regionales de Derechos Humanos en el 60 Aniversario de la Declaración Universal: Balance y Perspectivas », et donné un exposé sur le thème « Las Instancias Regionales de Protección de los Derechos Humanos y el Derecho Internacional: Estado Actual y Perspectivas. La Corte Interamericana de Derechos Humanos », à Strasbourg (France), le 8 décembre 2008
- Conférencier invité par la Cour suprême de justice du Costa Rica, l'IIDH et la Fondation Konrad Adenauer, dans le cadre du cycle de formation sur le renforcement des capacités des agents des services judiciaires d'Amérique centrale dans le domaine de la protection des droits de l'homme, pour donner

un exposé sur la coopération entre les systèmes nationaux et internationaux, à San José, le 24 février 2009

- Conférencier invité par le Mouvement mondial pour la démocratie au premier forum de la sous-région Mexique, Amérique centrale et Caraïbes sur la démocratie et la défense de la société civile, organisé à San José, le 6 mars 2009, pour donner l'exposé d'ouverture sur les droits de l'homme et la démocratie dans le système interaméricain
- Conférencier invité par l'Agence allemande de coopération technique au Colloque de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, organisé à Berlin, le 6 août 2009, pour donner un exposé sur le thème « Antecedentes, Práctica y Normativa de la Supervisión del Cumplimiento de las Sentencias de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice du Costa Rica aux célébrations marquant les vingt ans de justice constitutionnelle au Costa Rica, organisées à San José, le 30 septembre 2009, pour donner un exposé sur le thème « La Ejecución de las Sentencias de la Corte Interamericana de Derechos Humanos por Parte de los Tribunales Nacionales »
- Conférencier invité par le Ministère colombien de l'intérieur, l'Instituto Nacional Penitenciario y Carcelario de Colombie, l'Universidad de Antioquia et l'Universidad de San Buenaventura (Colombie) au troisième symposium international sur le système pénitentiaire et les droits de l'homme, organisé à Medellin (Colombie), du 28 au 30 juillet 2010, afin de donner un exposé sur la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme concernant les questions pénitentiaires
- Conférencier invité par le Procureur d'État de la Province de Buenos Aires et la Pontificia Universidad Católica Argentina à la Journée « Derechos Humanos, Tratados Internacionales y Control de Convencionalidad », organisée à Buenos Aires, le 26 octobre 2010, pour donner un exposé sur le contrôle de conventionalité dans la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- Conférencier invité par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice du Costa Rica et la Commission internationale de juristes au séminaire centraméricain « La Protección de los Derechos Económicos, Sociales y Culturales en las Constituciones Centroamericanas y en el Derecho Internacional », organisé à San José, le 17 décembre 2010, pour donner un exposé sur la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme en matière de droits économiques, sociaux et culturels
- Conférencier invité par l'Universidad de Costa Rica à la séance d'inauguration de l'année scolaire 2011 de la faculté de droit, organisée à San José, le 9 mars 2011, pour donner un exposé sur le thème « Las Reparaciones en la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité au Séminaire « A função judicial no direito internacional e a humanização do direito », organisé à l'auditorium de la Faculdade Milton Campos de l'Universidade Federal de Minas Gerais, à Belo Horizonte (Brésil), le 3 mai 2011, afin de donner un exposé sur le thème : « A função judicial e a

humanização do direito o caso das reparações pela Corte Interamericana de Derechos Humanos »

- Conférencier invité au vingt-neuvième cours interdisciplinaire sur les droits de l'homme sur la justice et la sécurité, les droits des victimes et la fonction policière, tenu à l'Aula Interamericana de Derechos Humanos de l'IIDH, à San José, le 10 août 2011. Présentation de l'ouvrage *Estudios sobre el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos*, tome II
- Conférencier invité par l'Association américaine des juristes à la table ronde consacrée au système interaméricain de défense des droits de l'homme, tenue à l'Aula Interamericana de Derechos Humanos de l'IIDH, à San José, le 26 septembre 2011, pour donner un exposé sur le thème « La Corte Interamericana de Derechos Humanos y su impacto en la región »
- Conférencier invité par l'University of the West Indies au symposium « The Inter-American System and the Caribbean », organisé à Saint Michael (la Barbade), le 12 octobre 2011, pour donner un exposé sur le thème « Remedies under the Inter-American Human Rights Systems »
- Conférencier invité par l'University of the West Indies à la table ronde « Reflections on the Search for Greater Interaction and Closer Ties Between the Member States of the Caribbean Community and the Inter-American Human Rights System », organisé à Saint Michael (la Barbade), le 12 octobre 2011
- Conférencier invité par l'Asociación Costarricense de Derecho Internacional au concours « Eduardo Jiménez de Aréchaga », tenu à l'Aula Interamericana de Derechos Humanos de l'IIDH, à San José, le 3 novembre 2011 pour donner un exposé sur le thème « La Corte Interamericana de Derechos Humanos y el impacto de su jurisprudencia en materia de reparaciones »
- Conférencier invité à la dix-huitième rencontre entre les présidents et magistrats de cours et de chambres constitutionnelles d'Amérique latine, organisée sur le thème « Tareas compartidas : La justicia constitucional y el Sistema Interamericano de Derecho Humanos », à San José, en novembre 2011, pour prononcer le discours de bienvenue
- Conférencier invité par l'Association américaine des juristes au séminaire sur le fonctionnement du système interaméricain, tenu à San José, le 26 septembre 2011. Son intervention a été publiée dans la revue de l'Association, en décembre 2011 (p. 136 à 153)
- Conférencier invité par l'Escuela Libre de Derecho, à San José, le 3 février 2012, pour donner un exposé sur le thème « El impacto de la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia de Reparaciones »
- Conférencier invité par FraudNet à l'Hotel Real Intercontinental, à San José, le 16 mars 2012, pour donner un exposé sur le thème « The Case Law of the Inter-American Court of Human Rights on Reparations »
- A assisté, en qualité de Vice-Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la quarante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, tenue à Cochabamba (Bolivie), du 3 au 5 juin 2012

- Conférencier invité au quatrième séminaire sur le droit pénitentiaire et les droits de l’homme, organisé à Carthagène (Colombie), du 3 au 8 juillet 2012, pour donner un exposé sur le thème « Estándares de Protección de Derechos Humanos de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia Carcelaria »
- Orateur principal lors de l’inauguration officielle de l’Instituto Colombiano de Derechos Humanos, tenue à Carthagène (Colombie), du 3 au 8 juillet 2012
- Expert invité par la Pontificia Universidad Javeriana au premier forum sur le renforcement du système interaméricain des droits de l’homme, tenu à Bogota, le 22 août 2012
- Conférencier invité au trentième cours interdisciplinaire sur les droits de l’homme, tenu à San José, du 3 au 14 septembre 2012, pour donner un exposé sur le thème « Impacto de las reparaciones y aportes en la justiciabilidad de los derechos económicos, sociales y culturales »
- Conférencier invité au Forum régional sur le renforcement du système interaméricain des droits de l’homme (Forum de San José), tenu à San José, le 11 septembre 2012, pour donner un exposé sur le thème « Fortalecimiento del Sistema Interamericano de Derechos Humanos: El caso de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité par le défenseur public du pouvoir judiciaire de Costa Rica, à San José, le 27 février 2013. Thème : « Libertad, medidas provisionales y cárcel, desde la perspectiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- A participé, en qualité de conférencier, au séminaire « El Sistema Interamericano de Derechos Humanos: Tendencias y complementariedades », organisé à la quarante-septième session extraordinaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, tenue à Medellin (Colombie) du 18 au 22 mars 2013. Thème : « Libertad y Cárcel desde la perspectiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité par le Colegio de Abogados y Abogadas de Costa Rica, à San José, le 18 avril 2013. Thème : « Libertad y Cárcel desde la perspectiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier invité au deuxième cours interdisciplinaire du Brésil sur les droits de l’homme, tenu à Fortaleza (Brésil) du 6 au 17 mai 2013, pour donner un exposé sur le thème « Sistema Interamericano de Derechos Humanos e o Brasil »
- A assisté, en qualité de Vice-Président de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, à la quarante-troisième session ordinaire de l’Assemblée générale de l’OEA, tenue à La Antigua (Guatemala), du 4 au 6 juin 2013
- A participé, lors de la quarante-quatrième session annuelle d’enseignement de l’Institut international des droits de l’homme, tenue à Strasbourg (France) du 8 au 26 juillet 2013, à la conférence d’ouverture « Religions et droit international des droits de l’homme ». Thème : le système interaméricain de protection des droits de l’homme

- Conférencier invité dans le cadre du programme de formation sur le système interaméricain des droits de l’homme, organisé à Mexico du 30 septembre au 11 octobre 2013, pour donner un exposé sur le thème « La Corte Interamericana de Derechos Humanos. Competencia y funciones. Medidas provisionales. Opiniones consultivas. El procedimiento de casos y sus aspectos procesales »
- A participé, en qualité de conférencier, au séminaire international « Diálogo Jurisprudencial e Impacto de las Sentencias de la Corte Interamericana de Derechos Humanos » (groupe II : « Reparaciones por casos de violaciones de derechos humanos. Una mirada comparada »), lors de la quarante-huitième session extraordinaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, organisée à Mexico du 7 au 11 octobre de 2013. Thème : « La jurisprudencia de la Corte IDH en materia de reparaciones ». A également été invité, en tant qu’expert, à la Cour suprême de justice de la Nation, à Puebla (Mexique), le 12 octobre 2013
- Intervenant invité par l’Asociación Iberoamericana de Derecho Administrativo Capítulo Ecuador au cinquième Congrès ibéro-américain de droit administratif, organisé à Guayaquil (Équateur) le 22 octobre 2013, pour donner la conférence inaugurale
- A participé, en qualité de modérateur, au séminaire international « Impacto de las decisiones de la Corte Interamericana de Derechos Humanos » (Groupe 1 : « Interacción entre el Derecho Nacional e Internacional-Diálogo Jurisprudencial »), organisé au Tribunal supérieur électoral (Brasilia), le 14 novembre 2013, dans le cadre de la quarante-neuvième session extraordinaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme
- Conférencier invité par la Latin American Bar Association de l’Institut des droits de l’homme, à Washington, le 3 décembre 2013. Thème : « Corte Interamericana de Derechos Humanos, competencia y funciones »
- Conférencier invité au trente et unième Cours interdisciplinaire sur les droits de l’homme, tenu à San José, le 11 décembre 2013, pour donner un exposé sur le thème « Jurisprudencia del Sistema Interamericano en materia de derechos políticos »
- Conférencier invité par l’IIDH au symposium « El Camino hacia el derecho a la Paz como Derecho Humano », organisé à San José, le 11 février 2014
- Conférencier invité par la Cour suprême de justice du Costa Rica, la Red Iberoamericana de Escuelas Judiciales et l’École de droit Edgar Cervantes Villalta au Cycle ibéro-américain de vidéoconférences sur le contrôle de conventionalité, tenu à San José, le 28 février 2014. Thème : « El Sistema Interamericano de Derechos Humanos y el Control de Convencionalidad »
- Conférencier invité par l’Université pour la paix à l’atelier sur la compétence universelle organisé à San José, du 21 au 25 avril 2014. Thème : « El deber de investigar y prevenir las violaciones graves de derechos humanos en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- A participé, en qualité de conférencier, au séminaire « Justicia Interamericana y Diálogo Jurisprudencial », organisé durant la cinquante et unième session extraordinaire de la Cour interaméricaine des droits de l’homme, tenue à

Asunción du 1^{er} au 4 septembre 2014. Thème : la Cour interaméricaine des droits de l'homme

- Intervenant invité par le Colegio de Abogados y Abogadas de Costa Rica, la Commission des droits de l'homme, l'Asociación Costarricense de Derecho Internacional, la Chaire UNESCO sur la paix, les droits de l'homme et la démocratie à la table ronde organisée le 30 octobre 2014 à l'auditorium Eduardo Ortiz de la Universidad De La Salle (San José). Thème : « Impacto de las reparaciones de la Corte Interamericana de Derechos Humanos y sus aportes en la justiciabilidad de los derechos económicos, sociales y culturales »
- Animateur invité par l'UNESCO à la troisième réunion interinstitutions des Nations Unies sur l'application du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité entre 2013 et 2014, tenue à Strasbourg (France), du 1^{er} au 4 novembre 2014
- Conférencier invité par l'Université pour la Paix à une manifestation tenue dans le cadre de son certificat international à l'Ordre des avocats, à San José (Costa Rica), le 26 novembre 2014. Thème : « El deber de reparar y sus dimensiones »
- Invité spécial, en qualité de membre de l'Embajada Mundial de Activistas por la Paz, chargé de prononcer le discours liminaire lors de la commémoration solennelle organisée pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, tenue le 12 février 2015 au siège de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
- Participant, en qualité de juge à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, à la quarante-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, tenue le 18 mars 2015 à Washington afin d'élire le nouveau Secrétaire général, Luis Almagro
- Conférencier invité par l'Institut des droits de l'homme de la Latin American Bar Association, à Washington, le 18 mars 2015. Thème « Protección de minorías en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »
- Conférencier et paneliste invité par l'Universidad Gerardo Barrios au troisième Congrès international de droit intitulé « Sistemas Nacionales de Protección de los Derechos Humanos » tenu à El Salvador, le 5 juin 2015. Thème : « Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia de Derechos Económicos, Sociales y Culturales »
- Conférencier invité par l'Institut international des droits de l'homme à sa quarante-sixième session annuelle d'enseignement sur le thème « Les enfants et le droit international des droits de l'homme », tenu à Strasbourg (France) du 6 au 24 juillet 2015. Thème : « El Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos »
- Conférencier invité par l'appareil judiciaire fédéral du Brésil au Séminaire interaméricain sur les droits de l'homme tenu à Fortaleza (Brésil), le 6 août 2015. Thème : « La protección de minorías en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos »

- Conférencier invité à la IVE Formation brésilienne interdisciplinaire sur les droits de l'homme intitulée « O respeito a dignidade da pessoa humana », tenue à Fortaleza (Brésil), du 3 au 14 août 2015. Thème : « La Corte y el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos y Reseña de Jurisprudencia en Casos Brasileños »
- Conférencier invité au XVIIIe Encuentro de la Jurisdicción Ordinaria: Justicia Transicional, Paz y Posconflicto, tenu à Cartagena de Indias (Colombie), les 13 et 14 août 2015. Thème : « Sistema Interamericano de Derechos Humanos: Necesidad y Tipos de Sanción Aplicables en los Procesos de Justicia Transicional »

Publications

1. *Vieja y Nueva Política*, 1970. Essai politique à circulation restreinte
2. *Algunos Aspectos de la Representación Política Legislativa en Costa Rica*, 1974. Thèse permettant de briguer le titre de Licencié ès droit de la faculté de droit de l'Universidad de Costa Rica
3. « Discriminación Geográfica en la Elección de Diputados ». Article publié dans *Posdata*, le supplément culturel du périodique *Excelsior*, 7 septembre 1975, p. 6
4. « Costa Rica y la Corte Interamericana de Derechos Humanos », 1983. Article publié dans :
 - a) *La Nación Internacional*, n° 80, semaine du 16 au 22 juin 1983, p. 11;
 - b) *Revista Judicial*, Cour suprême de justice, San José, Costa Rica, 8^e année n° 27, décembre 1983, p. 9 à 13;
 - c) *Human Rights Law Journal*, vol. 4, partie 3, 1983, p. 273 à 281;
5. *La Representación Política*, Editorial Juricentro, San José, Costa Rica, 1984
6. Préface de l'ouvrage *Neutralidad y No Intervención*, Héctor Gros Espiell, Institut interaméricain des droits de l'homme, San José, Costa Rica, 1985
7. « El Proyecto de Estatuto de la Corte Interamericana de Derechos Humanos de 1979 », in *La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Estudios y Documentos*, Institut interaméricain des droits de l'homme, San José, Costa Rica, 1986
 - a) Également publié dans : 2^e éd., Cour interaméricaine des droits de l'homme, Union européenne, San José, Costa Rica, 1999, p. 209 à 248
8. « Corte Interamericana de Derechos Humanos, Opiniones y Resoluciones, 1983 », *Revista de Derecho Público*, Venezuela, n° 22, avril à juin 1985, p. 207 à 213
9. « Corte Interamericana de Derechos Humanos, Opiniones y Resoluciones, 1984 », *Revista de Derecho Público*, Venezuela, n° 25, janvier à mars 1986, p. 165 à 174

10. « Corte Interamericana de Derechos Humanos, Opiniones y Resoluciones, 1985 », *Revista de Derecho Público*, Venezuela, n° 28, octubre à décembre 1986, p. 173 à 179
11. « Corte Interamericana de Derechos Humanos, Opiniones y Resoluciones, 1986 », *Revista de Derecho Público*, Venezuela, n° 32, octubre à décembre 1987, p. 165 à 176
12. Ventura Robles, Manuel E. et Zovatto G., Daniel., « La naturaleza de la función consultiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *Revista IIDH*, n° 7, janvier à juin 1988, p. 159 à 197
13. « Corte Interamericana de Derechos Humanos, Opiniones y Resoluciones, 1983, 1984, 1985 », *Revista Judicial*, Cour suprême de justice, San José, Costa Rica, 12^e année, n° 43, juin 1988, p. 117 à 132
14. « Jurisprudencia internacional: Corte Interamericana de Derechos Humanos: Opiniones y resoluciones 1986 », *Revista Judicial*, Costa Rica, 12^e année, n° 44, septembre 1988, p. 83 à 91
15. Ventura Robles, Manuel E. et Zovatto G., Daniel, « Corte Interamericana de Derechos Humanos: Garantías judiciales de los derechos humanos en estados de emergencia », *Revista de Derecho Público*, Venezuela, n° 36, octubre à décembre 1988, p. 176 à 189
16. Ventura Robles, Manuel E. et Zovatto G., Daniel, La función consultiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos: Naturaleza y principios, 1982-1987, 1^{re} éd., préface de Héctor Gros Espiell, San José, Institut interaméricain des droits de l'homme; Madrid, Civitas, 1989, 463 pages
17. « Jurisprudencia internacional: Corte Interamericana de Derechos Humanos: Sentencias y opiniones consultivas », *Revista Judicial*, Costa Rica, 13^e année, n° 46, juin 1989, p. 179 à 196
18. « La Convención Americana sobre Derechos Humanos y su vigencia en América Latina ». *Revista de Ciencias Jurídicas*, Costa Rica, n° 64, septembre à décembre 1989, p. 89 à 94
19. « La protección internacional de los derechos humanos en América », El Salvador, 1^{re} année, n° 11, 15 avril 1993, p. 5
20. Préface de l'ouvrage La Convención Americana sobre Derechos Humanos y los votos de la Sala Constitucional de Costa Rica, par Hermes Navarro del Valle
21. « Los artículos 50 y 51 de la Convención Americana sobre Derechos Humanos », in Nieto Navia, Rafael (dir.), La Corte y el Sistema Interamericano de Derechos Humanos, San José, Costa Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, 1994, p. 553 à 569
22. « El valor de la declaración universal de los derechos humanos », in Trindade, Antônio Augusto Cançado (dir.), The Modern World of Human Rights-El mundo moderno de los derechos humanos: Essays in Honour of Thomas Buergenthal/Ensayos en Honor de Thomas Buergenthal, San José, Costa Rica, Institut interaméricain des droits de l'homme, 1996, p. 255 à 265

23. Manuel E. Ventura Robles et al., *Sistematización de la jurisprudencia contenciosa de la Corte Interamericana de Derechos Humanos, 1981-1991 / Systematization of the Contentious Jurisprudence of the Inter-American Court of Human Rights, 1981-1991*, préface de Héctor Fix-Zamudio, San José, Costa Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, 1996
24. « El Desistimiento y el Allanamiento de la Jurisprudencia en la Corte Interamericana de Derechos Humanos », in Héctor Gros Espiell, *Amicorum Liber, Persona Humana y Derecho Internacional*, Bruxelles, Emile Bruylant, 1997
25. « La Corte Interamericana de Derechos Humanos », *Informativo Académico del Instituto Superior de Ciencias Policiales de Carabineros de Chile*, 12^o année, n^o 31, 1997, p. 22 à 29
26. « Contribución del Juez Héctor Fix-Zamudio a la evolución institucional de la Corte Interamericana de Derechos Humanos durante los años 1987-1997 », in *Liber Amicorum*, Héctor Fix-Zamudio, San José, Costa Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, 1998, vol. I, p. LIII à LXVII
 - a) Également publié dans : *Revista Judicial*, Costa Rica, vol. 23, n^o 77, mars 2001, p. 11 à 23
27. « El desistimiento y el allanamiento en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », in Bertolini, Anarella y Fernández, Herbert (dir.), *La jurisdicción constitucional y su influencia en el estado de derecho*, tome II, 1^{re} éd., San José, Costa Rica, Universidad Estatal a Distancia, 1998, p. 245 à 260
28. « La Convención Americana sobre Derechos Humanos », in Fix-Zamudio, Héctor (coordonateur), *México y las Declaraciones de Derechos Humanos*, Mexique, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Universidad Nacional Autónoma de México, 1999, p. 167 à 173
29. « Interrogantes Decisivas », in *La Nación*, Costa Rica, dimanche 21 novembre 1999, p. 15A
30. « La evolución institucional de la Corte Interamericana de Derechos Humanos durante los años 1987-1997 », in *Persona y Derecho*, Pampelune (Espagne), service de publications de l'Universidad de Navarra, vol. 41, 1999, p. 239 à 261
31. « El desistimiento y el allanamiento en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », in *ILSA Journal of International and Comparative Law*, vol. 5, n^o 3, été 1999, p. 689 à 706
32. « El futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », in *Ruptura: Revista Anual de la Asociación Escuela de Derecho*, n^o 43, 2000, Quito, p. 47 à 71
 - a) Également publié en deux parties dans *Mundo Diplomático*, Costa Rica, 3^e année, n^o 18, mars-avril 2001, p. 10 à 17 et 3^e année, n^o 19, mai-juin 2001, p. 7 à 10
 - b) Également publié dans : *Revista IIDH*, Costa Rica, n^o 30-31, 2001, p. 129 à 150

33. « El Caso Velásquez Rodríguez », *in* *Iudicium et Vita*, n° 7 (édition spéciale), décembre 2000, p. 269 à 277
34. « El Compromiso de la Comunidad Internacional con la Protección Internacional efectiva de los Derechos Humanos y las Implicaciones Financieras del Fortalecimiento del Sistema Interamericano: El Caso de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », écrit pour le séminaire « El Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos en el umbral del Siglo XXI », tenu les 23 et 24 novembre 1999 à San José, Costa Rica, *in* *Memoria del Seminario El Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos en el Umbral del Siglo XXI*, San José, Costa Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, vol. I, 2001, p. 265 à 276
35. « Paz y Derechos Humanos: La Experiencia Histórica Centroamericana », *in* *Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 2^e année, n° 2, 2001, p. 171 à 187
36. « El futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *in* *Revista IIDH*, n° 30-31, 2001, p. 129 à 150
37. « La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Camino hacia un Tribunal Permanente », *in* *Revista IIDH*, n° 32-33, juillet 2000-juin 2001, p. 271 à 310
38. « La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Camino hacia un Tribunal Permanente », *in* OEA, Comité Jurídico Interamericano, *Curso de Derecho Internacional*, XXVIII, Washington, Secrétaire général, Sous-Secrétaire aux affaires juridiques, 2002, p. 93 à 129
39. Trindade, Antônio Augusto Cançado et Ventura Robles, Manuel E., *El Futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos*, San José, Costa Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, 2003
40. Ventura Robles, Manuel E., « Los principales aportes del Juez Rodolfo E. Piza Escalante a la Corte Interamericana de Derechos Humanos (1979-1988) », *in* *Justicia, libertad y derechos humanos: Ensayos en homenaje a Rodolfo E. Piza Escalante*, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Cour suprême de justice du Costa Rica, Institut interaméricain des droits de l'homme, Ordre des avocats du Costa Rica, San José, Costa Rica, 2003, p. 253 à 285
41. Trindade, Antônio Augusto Cançado et Ventura Robles, Manuel E., *El Futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos – 2^e éd.*, San José, Costa Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, 2004
42. Ventura Robles, Manuel E., « El acceso directo de la víctima a la Corte Interamericana de Derechos Humanos: Un ideal y una lucha de Antônio Augusto Cançado Trindade », *in* *Rumbos del derecho internacional de los derechos humanos: Estudios en homenaje al profesor Antônio Augusto Cançado Trindade*, Porto Alegre, Brésil, Sergio Antonio Fabris Editor, 2005, p. 213 à 275
43. Trindade, Antônio Augusto Cançado et Ventura Robles, Manuel E., *El Futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos. – 3^e éd.*, San José, Costa

- Rica, Cour interaméricaine des droits de l'homme, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, 2005
44. « Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Económicos, Sociales y Culturales », *in Revista IIDH*, n° 40, 2005, p. 87 à 132
 45. « La Corte Interamericana de Derechos Humanos: La Necesidad Inmediata de Convertirse en un Tribunal Permanente », *in Revista CEJIL*, 1^{re} année, n° 1, décembre 2005
 46. « La Corte Interamericana de Derechos Humanos: La Necesidad Inmediata de Convertirse en un Tribunal Permanente », *in Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 6^e année, vol. 6, n° 6, 2005
 47. « Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Civiles y Políticos », *in Revista IIDH*, n° 42, 2005, p. 37 à 86
 48. « Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Civiles y Políticos », *in Agenda Internacional*, 12^e année, n° 23, Instituto de Estudios Internacionales de la Pontificia Universidad Católica del Perú, 2005, p. 93 à 134
 49. « La Determinación de la Responsabilidad Internacional del Estado por Actos de Terceros en el Caso de la “Masacre de Mapiripán” contra Colombia », *in Journées du droit international*, Université d'Ottawa, Organisation des États américains, 2006, p. 381 à 405
 50. Ventura Robles, Manuel E., *Estudios sobre el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos – 1^{re} éd.*, San José, Costa Rica, 2007
 51. « La Supervisión del Cumplimiento de las Sentencias en el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos », *in Anuario Hispano-Luso-Americano de Derecho Internacional*, n° 18, Instituto Hispano-Luso-Americano de Derecho Internacional, 2007, p. 169 à 206
 52. « Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Económicos, Sociales y Culturales », *in Novas Perspectivas do Direito Internacional Contemporâneo, Estudos em Homenagem ao Professor Celso D. de Albuquerque Mello*, Renovar, 2008, p. 533 à 574
 53. « Análisis de la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Civiles y Políticos », *in Derecho Público para Administrativistas*, Librería Editora Platense, 2008, p. 25 à 78
 54. « La Necesidad de Determinar Procesalmente el Papel de la Comisión Interamericana de Derechos Humanos en el Proceso Contencioso ante la Corte Interamericana de Derechos Humanos, como Consecuencia de Haberle Otorgado Locus Standi In Judicio a la Presunta Víctima o a sus Representantes en el Reglamento Aprobado en 2000 », *in Derecho Internacional de los Derechos Humanos, Culturas y Sistemas Jurídicos Comparados*, Universidad Nacional Autónoma de México, 2008, p. 119 à 148
 55. « El Derecho a la Libertad de Pensamiento y Expresión en la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos » (recueil de lettres dédiées à M. Fix-Zamudio), *in La Ciencia del Derecho Procesal Constitucional*:

- Estudios en Homenaje a Héctor Fix-Zamudio en sus Cincuenta Años como Investigador del Derecho, tomes I et IX, Universidad Nacional Autónoma de México et Instituto Mexicano de Derecho Procesal Constitucional, 2008, p. 203 à 204 et 667 à 698
56. « Comentario a la Sentencia 1996-1633 », *in* 20 Años de Justicia Constitucional 1989-2009, Sala Constitucional de la República de Costa Rica et Universidad Estatal a Distancia, 2009, p. 367 à 374
 57. « Algunos Ejemplos de los Efectos de la Aplicación de la Doctrina y la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Costa Rica, Guatemala y la República Dominicana », *in* Recepción Nacional del Derecho Internacional de los Derechos Humanos y Admisión de la Competencia Contenciosa de la Corte Interamericana, Universidad Autónoma de México, Ministère des relations extérieures et Cour interaméricaine des droits de l'homme, 2009, p. 221 à 244
 58. « La Jurisdicción Militar en la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *in* Política Criminal en el Estado Social de Derecho, Editorial Jurídica Continental, 2010, p. 309 à 320
 59. « Algunos Ejemplos de los Efectos de la Aplicación de la Doctrina y la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Costa Rica, Guatemala y la República Dominicana », *in* *El Derecho Internacional: Entre lo Jurídico y lo Político*. Homenaje al Profesor Rafael Nieto Navia, Pontificia Universidad Javeriana de Bogotá, LASIL-SLADI, Grupo Editorial Ibañez, 2010, p. 339 à 358
 60. Ventura Robles, Manuel E., Estudios sobre el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos, tome II, San José, Costa Rica, 2011
 61. Ventura Robles, Manuel E., « Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia carcelaria », *in* III Simposio Internacional Penitenciario y de Derechos Humanos, Medellín, 2011, p. 37 à 85
 62. Ventura Robles, Manuel E., « Las Reparaciones en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *in* *Revista De Derecho VOX JURIS* 21: Temas de Derechos Humanos, Pérou, 2011, p. 41 à 52
 63. Ventura Robles, Manuel E., « La Función Judicial y la Humanización del Derecho: El Caso de las Reparaciones Dictadas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *in* *Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 11^e année, vol. 11, n^o 11, 2011, p. 115 à 123
 64. Ventura Robles, Manuel E., « Seminario del Funcionamiento del Sistema Interamericano », *in* Revista de la AAJ, décembre 2011, p. 136 à 153
 65. Ventura Robles, Manuel E., « La jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia de reparaciones », *in* *Obra Jurídica Enciclopédica*. En homenaje a la Escuela Libre de Derecho en su Primer Centenario, Mexique, 2012, p. 127 à 139
 66. Ventura Robles, Manuel E., « Impacto de las reparaciones ordenadas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos y aportes a la justiciabilidad de los derechos económicos, sociales y culturales », *in* *Revista IIDH*, n^o 56, 2012, p. 139 à 156

67. Ventura Robles, Manuel E., « Impacto de las reparaciones ordenadas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos y aportes a la justiciabilidad de los derechos económicos, sociales y culturales », *in Revista Red pensar*, vol. 2, n° 1, 2012, p. 73 à 89, 2013
68. Ventura Robles, Manuel E., « El control de convencionalidad y el impacto de las reparaciones emitidas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *in Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 13^e année, vol. 13, n° 13, 2013 (édition spéciale en hommage au juge Manuel E. Ventura Robles)
69. Robles, Manuel E., « La relación entre los derechos humanos y la justicia penal internacional », *in Revista IIDH*, n° 59, 2014, p. 303 à 344
70. Ventura Robles, Manuel E., « El derecho a la libertad de pensamiento y expresión en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », *revue numérique spécialisée en droits de l'homme et en développement*, Instituto de Derechos Humanos y Desarrollo de la Universidad de San Martín de Porres, Pérou, 2014
71. Ventura Robles, Manuel E. y Ferrer Mac-Gregor Poisot, E., « El derecho a un juez o tribunal imparcial: análisis del artículo 8.1 de la Convención Americana sobre Derechos Humanos (A la luz del Caso del Pueblo Indígena Mapuche Vs. Chile) », *revue de l'Institut Federal de Defensoría Pública du système judiciaire de la Fédération, Mexique*, n° 18, 2014, p. 293 à 330
72. Ventura Robles, Manuel E., « La jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia de reparaciones », *in 48 Período Extraordinario de Sesiones de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en México : Diálogo Jurisprudencial e Impacto de sus Sentencias*, Cour suprême de justice nationale, Mexique, 2014, p. 95 à 107
73. Ventura Robles, Manuel E. et Ferrer Mac-Gregor Poisot, E., « El derecho de acceso a la justicia interamericana y la regla del agotamiento de los recursos internos (a propósito del Caso Brewer Carías vs. Guatemala) », *in Derecho Constitucional Contemporáneo: Homenaje al Profesor Rubén Hernández Valle*, Costa Rica, 2015, p. 609 à 650

Gentian Zyberi (Albanie)

[Original : anglais]

Extrait d'une note verbale datée du 1^{er} juin 2016 reçue, le 3 juin 2016, de la Mission permanente de la République d'Albanie

...

En ce qui concerne le domaine du droit international, M. Gentian Zyberi a concilié activités académiques et pratique de la profession, en enseignant dans plusieurs universités de différents pays et publiant de nombreux documents, et en exerçant devant des cours et tribunaux internationaux majeurs.

...

Curriculum vitae

M. Gentian Zyberi, Master (LL. M) en droit

Informations personnelles

- *Nom, prénom : Gentian Zyberi
- *Nationalité : Albanais
- *Site Web : <http://people.uio.no/gentianz>

Éducation

- 2008 *Doctorat* : 3 avril 2008
Institut néerlandais des droits de l'homme de la faculté de droit de l'Universiteit Utrecht (Pays-Bas). Thèse de doctorat : « The Humanitarian Face of the International Court of Justice: Its Contribution to Interpreting and Developing International Human Rights and Humanitarian Law Rules and Principles »
- 2002 *Master* : 22 août 2002 (LL. M en droit international, mention honorable)
Institut néerlandais des droits de l'homme de la faculté de droit de l'Universiteit Utrecht (Pays-Bas)
- 2000 Licence en droit (diplôme de juriste obtenu avec distinction) : 6 juillet 2000
Faculté de droit de l'Universiteti i Tiranes (Albanie)

Poste actuel et fonctions antérieures

Fonctions universitaires

- Depuis 2012 *Professeur associé*
Centre norvégien pour les droits de l'homme de la faculté de droit de l'Universitetet i Oslo

2012	<i>Maître de conférences</i> Centre d'Amsterdam pour le droit international de la faculté de droit de l'Universiteit van Amsterdam (Pays-Bas)
2011-2012	<i>Maître de conférences</i> Faculté de droit de l'Universiteti Luarasi à Tirana Universiteti i New York-ut në Tiranë (Université de New York à Tirana)
2010	<i>Universitaire invité</i> Centre pour les droits de l'homme et pour le droit humanitaire de l'Université de droit de Pékin
2008-2011	<i>Maître de conférences</i> Institut néerlandais des droits de l'homme de la faculté de droit de l'Universiteit Utrecht (Pays-Bas)
2003-2007	Docteur à l'Institut néerlandais des droits de l'homme de la faculté de droit de l'Universiteit Utrecht (Pays-Bas)

Postes liés à la pratique du droit

Depuis 2016	<i>Membre de la Cour permanente d'arbitrage</i>
2008-2012	<i>Conseiller juridique (pro bono)</i> au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye (Pays-Bas)
2004-2012	<i>Assistant juridique et interprète</i> au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye (Pays-Bas)
2009	<i>Conseiller juridique et coordonnateur</i> de l'équipe albanaise chargée des questions juridiques relatives à l'examen de la déclaration d'indépendance du Kosovo par la Cour internationale de Justice (CIJ) <i>Conseiller spécial</i> du Ministre albanais des affaires étrangères à Tirana

Titres honorifiques et prix

2008	Deuxième prix de l'édition 2008 du prestigieux Max van der Stoel Human Rights Award, décerné par la Tilburg University et l'École néerlandaise d'étude des droits de l'homme, reçu pour ma thèse de doctorat. <i>Explications</i> : Les candidatures au prix de meilleure thèse de doctorat dans le domaine des droits de l'homme, au sens large, peuvent être déposées par des universités néerlandaises et belges (affiliées à l'École néerlandaise d'étude des droits de l'homme) pour être évaluées par un jury.
2008	Mention honorable décernée par l'Universiteit Utrecht lors de l'édition 2008 du prix G. J. Wiarda, pour mon article de 2007 sur la contribution de la Cour internationale de Justice au

développement et à l'interprétation des règles et principes internationaux des droits de l'homme et du droit humanitaire

Fonctions occupées dans l'enseignement

- Depuis 2004 Ces 12 dernières années, j'ai donné des cours dans différents domaines du droit international dans des universités des Pays-Bas, des États-Unis, de Chine, d'Albanie et de Norvège. Les matières que j'enseigne actuellement à la faculté de droit de l'Universitetet i Oslo sont, entre autres :
- JUS5540 : Public International Law;
- JUR1730/JUS5730 : International Humanitarian Law (The Law of Armed Conflict);
- JUS5912 : Legal Writing and Oral Advocacy in International Law;
- JUS5570 : International Criminal Law;
- HUMR5502 : Ethnic Challenges to the Nation State;
- HUMR5191 : Human Rights Methodology: Research, Analysis and Thesis;
- HUMR5132 : Human Rights in Context

Responsabilités institutionnelles

- Depuis 2015 Directeur des services d'enseignement du Centre norvégien pour les droits de l'homme de la faculté de droit de l'Universitetet i Oslo
- Depuis 2014 Président de la section albanaise de l'Association de droit international (ADI)
- Depuis 2014 Membre du Conseil exécutif de l'Association de droit international (Royaume-Uni)
- 2008-2010 Assistant de la Directrice de l'École néerlandaise d'étude des droits de l'homme

Fonctions exercées à titre gracieux

- Depuis 2008 A joué le rôle d'examineur universitaire externe pour Cambridge University Press, Oxford University Press et Intersentia. A également révisé des travaux de recherche destinés à être publiés dans le *SOAS Research Student Society's Journal*, le *Human Rights and International Legal Discourse Journal*, le *Utrecht Law Review*, le *World Trade Review*, le *International Journal of Law in Context*, le *Leiden Journal of International Law*, le *Journal of Politics and Law*, le *Oslo Law Review* et le *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*
- Depuis 2012 Membre du Comité consultatif du Conseil de rédaction du *Yearbook of International Humanitarian Law* (TMC Asser Institute, La Haye)

2005-2010

Membre du Conseil de rédaction de l'*Utrecht Law Review***Autres fonctions professionnelles assumées aux niveaux national et international**

- Membre du Comité du droit international des droits de l'homme de l'Association de droit international
- Membre du groupe d'étude de l'ADI sur le thème « The Conduct of Hostilities under International Humanitarian Law – Challenges of 21st Century Warfare »
- Membre de la Société européenne de droit international (membre de plusieurs groupes d'intérêt)
- Membre de la section norvégienne de l'Association de droit international
- Membre du Norsk militærjuridisk Forening (Groupe national norvégien de la Société internationale de droit militaire et de droit de la guerre)

Domaines de recherche/Profil de recherche

Mes recherches portent principalement sur le rôle et la contribution des cours et tribunaux internationaux en ce qui concerne l'interprétation et l'élaboration des règles et principes du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit pénal international. Actuellement, j'étudie plus particulièrement la place des intérêts de la collectivité par rapport au droit international et leur défense, dans les domaines de la sécurité humaine mondiale, des ressources naturelles partagées et du patrimoine culturel mondial. Je m'intéresse également à la mise en œuvre opérationnelle de la doctrine de la responsabilité de protéger et à la question de la justice transitionnelle, principalement pour ce qui est des enquêtes, poursuites judiciaires et dédommagements en lien avec les atrocités criminelles commises dans les Balkans.

Principales publications

L'échantillon de publications ci-après donne un aperçu de mes travaux universitaires et témoigne de mes connaissances en matière de droit international.

Ouvrages

1. G. Zyberi, *The Humanitarian Face of the International Court of Justice: Its Contribution to Interpreting and Developing International Human Rights and Humanitarian Law Rules and Principles*, vol. 26, Intersentia, 2008, Anvers-Oxford-Portland, ouvrage publié dans le cadre des travaux de l'École néerlandaise d'étude des droits de l'homme
2. G. Zyberi (dir.), *An Institutional Perspective on the Responsibility to Protect*, Cambridge University Press, 2013
3. G. Zyberi et C Rohan (dir.), *Defence Perspectives on International Criminal Justice*, Cambridge University Press, à paraître en 2016

Articles

4. G. Zyberi, « United Nations-related criminal courts and tribunals: fleeting mirages of transitional justice or a piecemeal approach to cosmopolitan justice? »,

Symposium: Cosmopolitan Law and the Courts, *Transnational Legal Theory*, 2016, p.1 à 19

5. G. Zyberi et Jernej Letnar Čerňič, « Transitional Justice Processes and Reconciliation in the Former Yugoslavia: Challenges and Prospects », *Nordic Journal of Human Rights*, vol. 33, 2^e éd., 2015, p. 132 à 157

6. G. Zyberi, « Provisional Measures of the International Court of Justice in Armed Conflict Situations », *Leiden Journal of International Law*, vol. 23, 2010, p. 571 à 584

7. G. Zyberi, « Self-Determination through the Lens of the International Court of Justice », *Netherlands International Law Review*, vol. 56, 2009, p. 429 à 453

8. G. Zyberi, « The Development and Interpretation of International Human Rights and Humanitarian Law Rules and Principles through the Case-law of the International Court of Justice », *Netherlands Quarterly of Human Rights*, vol. 25, 2007, p. 117 à 139

Chapitres d'ouvrages

9. G. Zyberi, « The Practice of Holding States and Individuals Responsible for Mass Atrocity Crimes », in André Nollkaemper et Ilias Plakokefalos (dir.), *The Practice of Shared Responsibility in International Law*, vol. 3, Cambridge University Press, à paraître en 2016

10. G. Zyberi, « Ensuring the Protection of the Environment from Serious Damage: Towards a Model of Shared Responsibility between International Corporations and the States Concerned? », in Bård Anders Andreassen et Vo Khanh Vinh (dir.), *Duties Across Borders: Advancing Human Rights in Transnational Business*, Intersentia, 2016, p. 67 à 90

11. G. Zyberi, « The Role and Contribution of International Courts in Furthering Peace as an Essential Community Interest », in Cecilia M. Bailliet et Kjetil Mujezinović Larsen (dir.), *Promoting Peace Through International Law*, Oxford University Press, 2015, p. 344 à 367

12. G. Zyberi, « The Jurisprudence of the International Court of Justice and International Criminal Courts and Tribunals », in Erika de Wet et Jann Kleffner (dir.), *Convergence and Conflicts of Human Rights and International Humanitarian Law in Military Operations*, Pretoria University Law Press, 2014, p. 395 à 416

13. G. Zyberi, « The Role of Non-State Actors in Implementing the Responsibility to Protect », in Cédric Ryngaert et Math Noortmann (dir.), *Human Security and International Law: The Challenge of Non-State Actors*, Intersentia, 2014, p. 53 à 74

14. G. Zyberi, « The International Court of Justice », in G. Zyberi (dir.), *An Institutional Approach to the Responsibility to Protect*, Cambridge University Press, juillet 2013, p. 365 à 385

15. G. Zyberi, « Sharing the Responsibility to Protect: Taking Stock and Moving Forward », in G. Zyberi (dir.), *An Institutional Approach to the Responsibility to Protect*, Cambridge University Press, juillet 2013, p. 511 à 530

16. G. Zyberi, « The International Court of Justice and the Rights of Peoples and Minorities », in Christian Tams et James Sloan (dir.), *The Development of*

International Law by the International Court of Justice, Oxford University Press, 2013, p. 327 à 352

17. G. Zyberi, « The Role of International Courts in Post-Conflict Societies », in Ineke Boerefijn *et al.* (dir.), *Human Rights and Conflict: Essays in Honour of Bas de Gaay Fortman*, Intersentia, 2012, p. 367 à 385

18. G. Zyberi, « Responsibility to Protect Through the International Court of Justice », in Julia Hoffmann et André Nollkaemper (dir.), *Responsibility to Protect: From Principle to Practice*, Amsterdam University Press, 2012, p. 305 à 317

19. G. Zyberi, « The Role and Status of Non-State Actors from the Perspective of the International Law Commission », in Jean D'Aspremont (dir.), *Participants in the International Legal System: Theoretical Perspectives*, Routledge, 2011, p. 165 à 179

20. G. Zyberi, « Human Rights in the International Court of Justice », in Mashood Baderin et Manisuli Ssenyonjo (dir.), *International Human Rights Law: 60 Years after the UDHR*, Ashgate, 2010, p. 289 à 304

Séries de documents de travail (accessibles en ligne)

21. G. Zyberi, « Navigating the Occasional Tensions Arising between Effective and Efficient Legal Counseling and Respecting the Formal Rules of the Tribunals: What Compass to Use? », document de conférence 3/2013 du European Society of International Law 2013 5th Research Forum: International Law as a Profession, 4 décembre 2013

22. G. Zyberi, « The Applicability of General Principles and Instruments of International Law to Peace Missions of the European Union », in Aurel Sari et Ramses A. Wessel (dir.), *Human Rights in EU Crisis Management Operations: A Duty to Respect and to Protect?*, CLEER, série de documents travail 2012/6, p. 21 à 37

23. G. Zyberi, « The Transitional Justice Process in the Former Yugoslavia: Long Transition, Yet Not Enough Justice », Oxford Transitional Justice Research Working Paper Series, mars 2012

Publications vulgarisées

1. Coéditeur du populaire site Web International Law Observer, qui traite de différentes questions juridiques internationales et européennes (internationallawobserver.eu), et auteur de plusieurs articles qui y sont publiés

2. Contributeur à la rubrique Oxford Reports on International Criminal Law du site Web Oxford Reports on International Law

3. Contributeur à la rubrique EJIL: Talk du site Web du *European Journal of International Law*

Lettre de motivation

Mon intérêt pour le domaine du droit international est né lorsque, durant mes études à la faculté de droit de l'Université de Tirana, un de mes professeurs nous a parlé de l'affaire du *détroit de Corfou* et de l'affaire de *l'or monétaire pris à Rome* en 1943. Pour un étudiant en droit, il était fascinant de découvrir comment un État

aussi petit que l'Albanie avait pu autant influencer l'élaboration de concepts fondamentaux du droit international.

J'ai eu par la suite l'occasion d'approfondir mes connaissances dans le domaine, durant le Master et le doctorat que j'ai préparés à l'Université d'Utrecht, aux Pays-Bas. Ma thèse de doctorat avait pour sujet la contribution apportée par la Cour internationale de Justice en ce qui concerne l'interprétation et l'élaboration des règles et principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Publiée en 2008, elle a été très appréciée des chercheurs, praticiens et juges de la Cour internationale.

Au fil des ans, j'ai publié des articles sur toute une gamme de questions, notamment le rôle joué par les cours et tribunaux internationaux dans le développement du droit international, le droit relatif à la responsabilité internationale et à la responsabilité de protéger, le droit à l'autodétermination, les droits des peuples et des minorités, l'adoption de mesures provisoires dans les situations de conflit armé, la protection de l'environnement, et le rôle de la Commission du droit international. Dans le même temps, j'ai préparé et dispensé des cours de droit international public, de droit des droits de l'homme, de droit international humanitaire, de droit pénal international et de doctrines et pratiques politiques en droit international, dans différentes universités des Pays-Bas, des États-Unis, de Norvège, de Chine et d'Albanie. Par ailleurs, j'ai fait partie, pendant huit ans, de l'équipe de défense dans deux dossiers portés devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. En 2009, j'ai coordonné les travaux de l'équipe albanaise chargée des questions juridiques relatives à l'examen de la situation du Kosovo par la Cour internationale de Justice. Véritable immersion dans le droit international, cette expérience m'a permis de collaborer avec nombre d'éminents praticiens dans le domaine.

En tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission du droit international a pour mission de promouvoir et de codifier le droit international et d'appuyer son développement progressif. Au fil des décennies, grâce au dévouement de ses membres et à l'appui reçu de l'Organisation des Nations Unies, la Commission a assumé une charge de travail considérable et s'est penchée sur des questions de droit international fondamentales, telles que le droit international relatif à la responsabilité des États et aux organisations internationales, l'élaboration de la première version du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le droit de la mer, le droit des relations diplomatiques et consulaires, le droit des traités et le principe d'immunité.

L'ordre du jour actuel de la Commission porte sur plusieurs questions importantes, telles que le *jus cogens*, la détermination du droit international coutumier, les crimes contre l'humanité, la protection de l'environnement et la protection des personnes en période de catastrophe. L'importance du rôle joué par cet organe en ce qui concerne la codification et le développement progressif du droit international est donc sans conteste.

En tant que membre de la Commission, je travaillerai diligemment et consciencieusement à l'accomplissement de sa noble mission.

...

Aide-mémoire

La République d'Albanie a présenté la candidature de M. Gentian Zyberi en vue de l'élection des membres de la Commission du droit international, dans l'espoir qu'il puisse occuper l'un des quatre sièges réservés à des nationaux des États d'Europe orientale. Cet aide-mémoire est accompagné, entre autres, du curriculum vitae de M. Zyberi et de sa lettre de motivation, ainsi que d'une lettre de recommandation rédigée par Inga Bostad, Directrice du Centre norvégien des droits de l'homme de l'Université d'Oslo. En ce qui concerne le domaine du droit international, M. Zyberi a su concilier les activités académiques de haut niveau qu'il mène dans plusieurs universités de premier rang de différents pays et la pratique du droit international devant des cours et tribunaux internationaux majeurs.

Au cours des 12 dernières années, le professeur Zyberi a enseigné différentes matières du droit international, y compris le droit international public, le droit international humanitaire, le droit pénal international et le droit des droits de l'homme, dans plusieurs grandes universités des Pays-Bas, d'Albanie, des États-Unis, de Chine et de Norvège. Il a publié de nombreux articles sur le rôle joué par les cours et tribunaux internationaux, en particulier la Cour internationale de Justice, dans le développement du droit international, notamment le droit relatif à la responsabilité internationale et à la responsabilité de protéger, le droit à l'autodétermination, les droits des peuples et des minorités, l'adoption de mesures provisoires dans les situations de conflit armé, la protection de l'environnement et le rôle de la Commission du droit international. Plus récemment, M. Zyberi a contribué aux travaux entrepris par plusieurs groupes d'étude et des comités de l'Association de droit international en vue de clarifier certains aspects du droit international, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme et le droit humanitaire. Parallèlement à ses activités d'enseignement et de publication, il a organisé plusieurs conférences internationales de haut niveau traitant de différents aspects du droit international, auxquelles il a lui-même participé.

M. Zyberi est actuellement membre de la Cour permanente d'arbitrage, une organisation intergouvernementale offrant une variété de services de règlement des différends à la communauté internationale. Entre 2004 et 2012, il a pratiqué le droit international devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. En 2009, il a assumé les fonctions de conseiller juridique et a coordonné les travaux de l'équipe albanaise chargée des questions juridiques relatives à l'examen de la situation du Kosovo par la Cour internationale de Justice. Au cours des 10 dernières années, il a prodigué des conseils juridiques à plusieurs États et organisations non gouvernementales internationales.

Ses recherches académiques portent principalement sur le rôle et la contribution des cours et tribunaux internationaux en ce qui concerne l'interprétation et l'élaboration des règles et principes du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit pénal international. Actuellement, il étudie plus particulièrement la place des intérêts de la collectivité par rapport au droit international et leur défense, dans les domaines de la sécurité humaine mondiale, des ressources naturelles partagées et du patrimoine culturel mondial. Il s'intéresse également à la mise en œuvre opérationnelle de la doctrine de la responsabilité de protéger et à la question de la justice transitionnelle, principalement pour ce qui est des enquêtes, poursuites judiciaires et dédommagements en lien avec des atrocités criminelles. Grâce à ses vastes

connaissances et à l'importance qu'il attache à perfectionner et à diffuser le droit international, M. Zyberi serait un atout précieux pour la Commission du droit international.

L'Albanie n'ayant jamais été représentée dans un organe aussi important que la Commission du droit international, son gouvernement souhaiterait que vous appuyiez la candidature de M. Zyberi.

...

Lettre de recommandation appuyant la candidature de M. Gentian Zyberi, présentée par l'Albanie en vue de l'élection des membres de la Commission du droit international

Mon nom est Inga Bostad et je suis Directrice du Centre norvégien pour les droits de l'homme de la faculté de droit de l'Université d'Oslo.

Je vous écris cette lettre pour appuyer la candidature de notre collègue, M. Gentian Zyberi, présentée par l'Albanie en vue de l'élection des membres de la Commission du droit international pour la période 2017-2021. Gentian est actuellement directeur des services d'enseignement de notre centre et il dirige depuis deux ans le programme de Master que nous organisons sur le thème de la théorie et de la pratique des droits de l'homme.

Dans sa carrière, Gentian a réussi à combiner la théorie et la pratique du droit international, en travaillant pour de grandes universités des Pays-Bas, de Chine, des États-Unis et de Norvège, et en pratiquant devant des tribunaux internationaux majeurs. Il a publié nombre d'articles traitant du droit international public, notamment du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit pénal international. Grâce à sa thèse sur la contribution apportée par la Cour internationale de Justice au développement et à l'interprétation des droits de l'homme et du droit humanitaire, publiée en 2008, il a reçu le deuxième prix du prestigieux Max van der Stoep Human Rights Award, décerné par l'Université de Tilburg et l'École néerlandaise d'étude des droits de l'homme. Cela fait quelques années que M. Zyberi est membre de différents groupes d'étude de l'Association de droit international, composés de spécialistes venus de différentes régions du monde, et qu'il contribue aux débats organisés par ces groupes et à leurs rapports finaux.

Gentian a fait partie, de 2004 à 2012, de l'équipe de défense dans deux dossiers majeurs portés devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. En 2009, le Ministère albanais des affaires étrangères lui a confié la mission de coordonner les travaux de l'équipe albanaise chargée des questions juridiques relatives à l'examen de la situation du Kosovo par la Cour internationale de Justice. Véritable immersion, cette expérience lui a permis de se perfectionner dans la pratique du droit international devant des cours internationales importantes et de collaborer avec d'éminents praticiens dans le domaine.

Sur un plan personnel, ayant travaillé en étroite collaboration avec lui au cours des dernières années, je peux dire que Gentian s'est toujours trouvé être un collègue amical et solidaire. Son dévouement et son intégrité professionnelle sont sans pareils. M. Zyberi a très à cœur d'obtenir des résultats, il possède un esprit analytique impressionnant et est capable de travailler efficacement dans un environnement international compliqué.

C'est pourquoi je suis heureuse d'appuyer, au nom du Centre, sa candidature à un poste au sein de la Commission du droit international ou à d'autres postes analogues dans le domaine du droit international.
